

30 | tribunes libres |

Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression d'un espace identique aux 31 élus Socialistes et apparentés du groupe "Ensemble pour Mérignac" et à l'élu du groupe

La parole est à la Majorité ▼

Restauration scolaire : qualité et solidarité

La presse s'intéresse de près aux cantines depuis la publication le 30 septembre dernier d'un arrêté très attendu par les spécialistes sur la « qualité nutritionnelle des repas servis dans la restauration scolaire ».

Anticipation

De quoi s'agit-il ? La nouvelle réglementation rend en réalité obligatoire un ensemble de dispositions qui avaient précédemment la seule valeur de recommandations : classification des produits, fréquences d'apparition des plats ou grammages selon les tranches d'âges. Pour les jeunes convives mérignacais, il ne s'agit pas d'une innovation. En effet, la cuisine centrale du S.I.V.U. Bordeaux-Mérignac qui fournit les restaurants scolaires des 2 villes respecte depuis sa mise en service en 2004 la totalité des « bonnes pratiques » recommandées par les experts de la nutrition et de la santé publique.

Solidarité

C'est le maître mot de l'action municipale pour la restauration scolaire. Pas un enfant ne s'est vu refuser l'accès à la cantine même si les locaux sont parfois exigus et nécessitent des efforts d'organisation pour les personnels municipaux chargés du temps du repas.

Ainsi, la Ville de Mérignac mobilise les moyens nécessaires (3 500 000 € pour le fonctionnement de la restauration scolaire en 2010) et accorde une très grande attention à sa politique tarifaire (gradation du coût en fonction du niveau de revenu des familles, pas un seul tarif qui ne soit sensiblement inférieur au prix de revient pour la commune).

Qualité

Les conditions de production des repas par la cuisine centrale et de service par les agents de la ville dans les restaurants scolaires assurent un niveau très élevé de sécurité alimentaire et sanitaire. De plus, tout est mis en œuvre pour utiliser des circuits courts, des produits régionaux et issus de l'agriculture biologique.

Les résultats sont au rendez-vous de ces exigences.

Régine MARCHAND

Adjointe au Maire Déléguée à la Vie Scolaire et Péri-scolaire, Conseillère Régionale d'Aquitaine
Groupe des Élus Socialistes et Apparentés